

WEEK END REVEILLON PHOCEEN : CALANQUES, ILES DU FRIOUL & PAGNOL

4 jours – 3 nuits – 3 jours de marche
Randonnée accompagnée en étoile



A partir de Marseille, capitale du Sud et de la Méditerranée, un séjour aux accents méditerranéens pour passer en 2025...

Nous proposons une découverte guidée de la ville millénaire définitivement tournée vers la mer et un cocktail de randonnées pour vous donner un aperçu des trésors marseillais. Des calanques, aux collines de Pagnol en passant par les Iles du Frioul, vous serez séduits par la diversité des paysages et des ambiances

PROGRAMME

JOUR 1 : MARSEILLE

Accueil à 13h à l'hôtel à Marseille.

Découverte à pied du Vieux Marseille, du Vieux Port à Notre Dame de la Garde, la « Bonne Mère » en passant par le MUCEM.

Nuit en hôtel 3*, dans le quartier du Vieux Port, en plein centre de Marseille.

4h de marche en ville ; +250m/-250m de dénivelée

JOUR 02 : PARC NATIONAL DES CALANQUES - MARSEILLEVEYRE

Transfert en métro et en bus jusqu'aux Goudes (1h de trajet environ), sublime paysage sauvage de bord de mer.

Randonnée dans le massif de Marseilleveyre au départ du Port des Goudes, porte d'entrée des Calanques.

Un itinéraire en bord de mer pour atteindre les premières calanques et leurs célèbres cabanons.

Retour en bus puis en métro (1h de trajet environ).

Nuit en hôtel 3*, en plein centre de Marseille.

4h30 de marche ; +450m/-450m de dénivelée

JOUR 03 : LE MASSIF DU GARLABAN, TERRE DE MARCEL PAGNOL - MARSEILLE

Transfert en tramway puis bus jusqu'au minuscule village provençal de La Treille, en bord de collines (1h de trajet environ).

Randonnée au pays de Pagnol dans le massif du Garlaban au milieu des décors naturels et des lieux où il tourna la plupart de ses films et des noms évocateurs que l'on retrouve dans les livres du grand écrivain provençal : la grotte du Grosibou, la baume de Manon ou le vallon de Passetemps...

Retour en bus à Aubagne, puis TER jusqu'au centre de Marseille (50min de trajet environ).

Réveillon dans un restaurant de la ville (uniquement pour le départ du 29/12/26). Dîner classique au restaurant pour les autres dates.

Nuit en hôtel 3*, en plein centre de Marseille.

5h de marche ; + 600m/-600m de dénivelé

JOUR 04 : LES ILES DU FRIOUL

Départ du Vieux Port pour une traversée en navette maritime pour l'archipel du Frioul (traversée de 20min. environ).

Dépaysement garanti en ce premier jour de l'année ! Îles sauvages et préservées, Pomègues et Ratonneau nous dévoilent leurs beautés secrètes. Balayée par les vents et creusée par la mer, la cote est très découpée en d'innombrables petites calanques bleues turquoises où se protègent quelques pins courageux.

Vue Grandiose sur la baie et l'arrière-pays marseillais.

Retour en bateau (20min de traversée) et dispersion vers 16h à l'hôtel.

3h de marche. Peu de dénivelée

LES PLUS DE CE SEJOUR

- Les luminosités hivernales sur les Îles du Frioul
- Un hébergement au cœur du Vieux Port
- La randonnée dans le Parc National des calanques
- Le Garlaban, décor des oeuvres de Pagnol

IMPORTANT ITINÉRAIRE :

Les durées de nos randonnées sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier en fonction de plusieurs éléments lors du déroulé de notre séjour (niveau des participants, météo, état du terrain, etc...). Les durées de transfert peuvent aussi fluctuer en fonction des conditions climatiques et de l'état des routes.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction et peut être sujet à des modifications dans un souci de qualité. De plus, des situations indépendantes de notre volonté peuvent modifier le déroulement de votre séjour (météo, routes coupées, vols annulés ou retardés, grèves, fêtes locales...). Nos guides feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme. Votre satisfaction et votre sécurité sont les éléments qui prédominent dans ces décisions de modification.

En cas de nombre insuffisant de participants, nous pouvons être amenés à annuler un séjour jusqu'à 3 semaines avant le départ. Nous anticipons au maximum cette prise de décision, parfois à 5-6 semaines de votre départ, afin de vous permettre de vous organiser au mieux. Si vous vous rendez au point de RV du séjour en transport en commun, nous vous recommandons d'éviter les tarifs non modifiables - non remboursables tant que le départ n'est pas confirmé, ou de prévoir une assurance annulation auprès des compagnies de transport.

De juin à septembre, l'accès aux massifs provençaux peut être restreint ou interdit par la préfecture, pour la demi-journée ou la journée entière. Cette décision est liée au niveau de risque d'incendie (pour cause de grosse chaleur, de fort mistral, etc...), évalué la veille de chaque jour de randonnée par les autorités. Nos accompagnateurs sont habitués et formés, pour vous proposer une randonnée de remplacement le cas échéant, ou modifier l'ordre du programme lorsque cela est possible.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à 13h00 dans le hall de la réception de notre hôtel à Marseille (les coordonnées seront indiquées sur la convocation).

Une convocation vous est envoyée par email environ 2 semaines avant votre départ : elle récapitule les informations utiles pour vous rendre au point de RV (coordonnées de votre premier hébergement, prénom et téléphone de votre guide, numéro de notre portable d'urgence, billets d'avion / e-ticket pour les séjours avec vol, etc...).

En cas d'arrivée tardive, vous pourrez appeler notre accompagnateur pour qu'il vous donne un RV dans le centre-ville.

Au préalable, vous déposerez vos bagages à l'hôtel prévu à Marseille.

Pour les arrivées en voiture, consulter la rubrique Parking de notre fiche technique.

Pour les arrivées en train, vous pouvez consulter la rubrique « Moyens d'accès / Train » de notre fiche technique

Accès voiture : Par l'autoroute A7.

Itinéraire : www.google.fr/maps

COVOITURAGE

De nombreuses personnes, se rendant au départ de nos randonnées par leurs propres moyens, se rendent compte, une fois arrivée sur place, qu'elles auraient pu faire le voyage ensemble. Il nous est très difficile d'organiser par nous même le covoiturage ne disposant pas

toujours des coordonnées de tous les participants et ne connaissant pas leur mode d'accès au point de rendez-vous. De plus, la loi nous interdit la divulgation des coordonnées de nos clients et nous pouvons difficilement jouer le rôle d'intermédiaire. Cependant, soucieux de vous faciliter vos déplacements mais aussi de nous inscrire dans une démarche responsable et respectueuse de la planète, nous vous incitons à consulter les sites suivants qui organisent le covoiturage :

www.covoiturage.fr ou www.covoiturage.com ou www.easycovoiturage.com, etc

Nombreux parkings :

- Parking Charles de Gaulle : 1 minute à pied, 10-20% de réduction (26€/24h)

Information sur : <https://fr.parkindigo.com/parking/marseille-13000/charles-de-gaulle-13000700>

- Parking République : 5min à pied :

Information sur : <https://fr.parkindigo.com/parkings/rue-de-la-republique-marseille-france>

- Parking Estienne d'Orves: 5min à pied (16€/24h)

Information sur : <https://fr.parkindigo.com/parking/marseille-13001/estienne-dorves-13003500>

Accès train : Gare de Marseille St Charles

Gare Marseille Saint Charles

Horaires auprès de la SNCF :

www.sncf-connect.com

Par téléphone : 36 35

www.thetrainline.com/fr

En navette

Ouibus est la filiale autocar de longue distance de la SNCF. De nombreuses destinations sont desservies en France et dans plusieurs pays européens.

Le site de Ouibus : fr.ouibus.com/destinations/lyon

FlixBus, leader du transport en bus longue distance en Europe, dessert Marseille. Consultez le site Flixbus : www.flixbus.fr/bus/france

Eurolines accueille 3,5 millions de voyageurs vers plus de 600 destinations en France et à travers toute l'Europe. Parmi les nombreuses liaisons proposées : Milan, Barcelone, Amsterdam...

Le site d'Eurolines : www.eurolines.fr

DISPERSION

Séparation le jour 04 vers 16h00 à l'hôtel à Marseille

NIVEAU

Marcheur Régulier

Pour marcheur motivé, en forme pratiquant une activité physique variée et régulière.

4 à 5h de marche par jour.

Certains sentiers des calanques ou du massif du Garlaban peuvent être très rocailleux et un peu glissants, patinés par le passage des randonneurs au fil du temps

HEBERGEMENT

L'hébergement se fait en pension complète (pique-nique le midi) en hôtel 3* dans le quartier du Vieux Port, en plein centre de Marseille.

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes sauf si vous demandez le supplément chambre individuelle

Pique-nique : Préparés par nos accompagnateurs, ils sont composés généralement de salades savoureuses, saines, équilibrées et copieuses ; de spécialités traditionnelles du terroir visité ; d'un vin local ; de gourmandises locales, etc.)

TRANSFERTS INTERNES

Transferts en métro, bus public, et TER selon les trajets.

Le jour 4, 20min de traversée aller puis retour, en navette collective, pour rejoindre les îles au large de Marseille

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée.

GROUPE

De 6 à 15 personnes.

ENCADREMENT

Accompagnateur en montagne diplômé.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr



BAGAGES :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulettes). Un bagage trop volumineux est à proscrire car poserait des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.
- 1 sac à dos de 35-40 litres environ à armatures souples avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort (pour porter vos affaires personnelles de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...). Ce bagage est placé généralement en cabine lors de vos transports aériens éventuels (10kg maximum par personne, habituellement).

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, il est demandé de limiter également le poids à 10-12kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Nous vous invitons également à éviter d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

VÊTEMENTS :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- Une couche légère et respirante une couche chaude une couche imperméable et respirante.
- En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit de rajouter cette veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.
- Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc éviter le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtue d'une veste polaire.

La liste complète et idéale : (à adapter néanmoins suivant la randonnée et la saison, et en fonction de vos habitudes)

1 chapeau de soleil ou casquette, ou foulard

1 bonnet ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou

1 paire de gants légers

Tee-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 jours de marche).

1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise (parfois, les sommets sont ventés et une petite épaisseur est la bienvenue pendant la pause déjeuner),

1 veste chaude type polaire (voire déperlante) ou type chaude et compressible

1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche

1 cape de pluie éventuelle et/ou sursac
1 pantalon de randonnée solide, ample, confortable, déperlant
1 surpantalon imperméable et respirant
1 short ou pantacourt, confortable et solide
Chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type bouclette” qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds
1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, avec semelle qui accroche bien au relief et résistante à l'abrasion. Pensez à tester auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
ou si vous êtes habitués, une paire de chaussures basses type trail, notamment pour les séjours été.
1 paire de guêtres (facultatif)
1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
1 pantalon confortable pour le soir
1 paire de chaussures de détente légères pour le soir, type baskets, permettant aussi d'être utilisées pour les visites ou balades en ville.

MATÉRIEL : **POUR LE PIQUE-NIQUE**

Couverts

1 boîte de conservation en plastique de 0,5 litre minimum (impératif même s'il peut arriver qu'elle ne serve pas)
1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée pour éviter les brûlures avec les boissons chaudes
1 couteau de poche pliant (facultatif)
1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litres minimum ou gourde souple (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante éventuellement. Surtout utile en hiver, si vous souhaitez, prendre une bouteille isotherme pour emporter thé, café... pendant la randonnée)

AUTRES

1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
1 parapluie solide et léger (facultatif mais très utile en cas de pluie, ou même de canicule)
1 paire de bâtons de marche télescopiques (facultatif, selon vos habitudes ou le niveau technique des randonnées, se référer au paragraphe « Niveau Technique » de la fiche technique du séjour)
1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3 ou 4) couvrant bien les côtés
Crème solaire avec un bon indice de protection (30 minimum) et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
Trousse de toilette (brosse à dents, déodorant, etc...)
Protections auditives en cire ou en mousse (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores) Mouchoirs
Papier toilette
1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
Des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
Appareil photo, jumelles (facultatif)

PHARMACIE :

Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
Médicaments contre les troubles digestifs (facultatif)
Antistaminiques contre les piqûres d'insectes par exemple (facultatif)
Pastilles contre le mal de gorge (facultatif)
Bande adhésive élastique en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m (facultatif)
Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
Collyre (en cas de poussières ou irritation/sécheresse oculaire)
Double peau pour protéger les ampoules aux pieds (facultatif)
Pince à épiler (facultatif)

Petits ciseaux (facultatif)
Vitamine C (facultatif)
Pince à écharde (facultatif)
Gel hydroalcoolique antibactérien utile pour se laver/désinfecter les mains.

DATES ET PRIX

DATES	PRIX PAR PERSONNE
du 21/12/2026 au 24/12/2026	710 €
du 25/12/2026 au 28/12/2026	710 €
du 29/12/2026 au 01/01/2027	775 €
du 04/01/2027 au 07/01/2027	710 €

Ce séjour spécial Fin d'année ayant eu un franc succès les années précédentes, nous le proposons désormais à d'autres dates de départ sur cette même période. Bien que positionnées en dehors du Réveillon du 31/12, le programme reste le même (sauf le dîner du jour 3 qui sera un dîner "classique" et non « spécial Réveillon », d'où le prix inférieur au départ du 29/12/2026).

Supplément chambre individuelle : 220 € (sous réserve de disponibilité)

Nuit supplémentaire (avec petit déjeuner buffet inclus) dans le centre-ville de Marseille, dans le quartier du Vieux Port :

- 65€ par personne par nuit en chambre double ou lits à partagés
- 131€ pour une chambre individuelle.

Tarifs donnés à titre indicatif, ajustement possible en fonction des hébergements et des types de chambres disponibles au moment de votre demande de réservation.

LE PRIX COMPREND

- La pension complète avec des pique-niques le midi
- Le dîner du réveillon (boissons incluses uniquement pour le réveillon). Pour les autres départs les boissons ne sont pas incluses
- L'encadrement par un accompagnateur expérimenté connaissant bien la région
- Les transferts tels que prévus au programme
- Les taxes de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'assurance annulation et/ou assistance
- Les boissons et dépenses personnelles
- Les frais d'inscription
- Le supplément chambre individuelle, les éventuelles nuits supplémentaires
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans "Le prix comprend"

POUR EN SAVOIR PLUS

BIBLIOGRAPHIE :

Le Guide du Routard : "Marseille" - Ed Hachette.

Le Guide Vert : "Marseille" - Ed Michelin.

Le Guide Bleu : "Provence" - Ed Hachette ;

Le Guide Région : "Marseille » - Ed Le Petit Futé.

ADRESSES UTILES :

Provence Alpes Côte d'Azur Tourisme

provence-alpes-cotedazur.com/

Office de Tourisme Marseille :

www.marseille-tourisme.com/

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).

- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN